

*Questions orales*

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Je peux confirmer que les directives dont nous avons hérité présentaient des lacunes compte tenu de la façon dont les libéraux les appliquaient. Nous les avons, depuis, sérieusement améliorées de façon à dissiper les inquiétudes légitimes du député. Nous les avons considérablement améliorées afin de protéger les intérêts du contribuable et nous nous ferons un plaisir de les déposer dès qu'il vous siéra.

**M. Broadbent:** J'ai le regret de dire qu'il n'a pas répondu à la question.

**M. Mulroney:** J'y ai répondu.

**M. Broadbent:** Non.

**M. Mulroney:** Posez votre question.

**M. Broadbent:** Je vais poser ma question en termes plus précis.

## L'ADJUDICATION DES CONTRATS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, les directives actuellement en vigueur, qui ont été instaurées par le premier ministre, interdisent-elles à un parent d'un ministre d'obtenir un contrat sans être le plus bas soumissionnaire? Si elles ne contiennent pas cette disposition, pourquoi ne l'inclut-il pas dans les directives?

**L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président . . .

**M. Broadbent:** Je pensais que vous alliez répondre.

**M. Andre:** . . . comme je l'ai dit aux députés et aussi, je crois, au chef du NPD cette année déjà, nulle part au monde les contrats de publicité ne sont accordés par appel d'offres. Nous avons mis en place une procédure favorisant une certaine concurrence dans la profession en invitant plusieurs, soit trois, quatre ou cinq agences, à présenter un projet devant une commission formée de fonctionnaires qui choisit parmi elles celle qui sera chargée de promouvoir les activités du ministère au cours de l'année. J'ignore comment nous pourrions procéder plus équitablement qu'en chargeant des fonctionnaires de faire ce choix. C'est une innovation qui n'existe certainement pas dans les gouvernements de M. Pawley, de David Barrett ou de tout autre premier ministre passé ou actuel que je connaisse.

**M. Broadbent:** Je peux signaler au ministre, à ce propos, que le gouvernement du Manitoba a accordé, il n'y a pas longtemps, des contrats à deux maisons qui avaient travaillé pour l'ancien gouvernement conservateur. Telles sont les méthodes de M. Pawley.

## LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui a tellement insisté sur le favoritisme au cours de la dernière campagne électorale. Nous convenons que certains contrats de publicité peuvent n'être pas nécessairement accordés au plus bas soumissionnaire, mais plutôt en fonction d'autres critères. Le premier ministre ne convient-il pas, néanmoins, que si vous autorisez les parents d'un ministre à soumissionner, la situation n'est pas la même selon que les contrats sont accordés ou non au plus bas soumissionnaire. Ce n'est sûrement pas la même chose et le gouvernement a certainement l'obligation d'éviter, ne serait-ce que l'apparence d'un conflit d'intérêts. Quand le premier ministre va-t-il respecter sa promesse de remédier entièrement au favoritisme?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Mais nous l'avons fait.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** Nous l'avons fait.

**M. Hnatyshyn:** Écoutez.

**M. Mulroney:** Si le député se donne la peine d'écouter . . .

**M. Tobin:** Ronald Reagan est un acteur qui s'est lancé dans la politique, tandis que vous êtes un politicien qui devrait se lancer dans le théâtre. Votre nez s'allonge.

**M. Mulroney:** Maintenant que la dernière vedette de Terre-Neuve vient de se faire entendre, je dirai que nous avons effectivement apporté des changements importants ce dont le député conviendra certainement. Lorsqu'un ministère lance un appel d'offres, ce dernier est analysé, nous recevons des soumissions qui, pour la première fois, sont sélectionnées par un conseil formé non pas de politiciens, mais de fonctionnaires éminents. Je ne vois pas de moyen plus équitable ou plus objectif qui permette mieux au gouvernement de s'acquitter de son obligation de procéder dans les formes.

Le député associe cette méthode, qui représente selon moi un changement administratif tout ce qu'il y a de plus sain et dans l'intérêt du Parlement, avec la question du favoritisme en nous critiquant. Il ne nous a pourtant pas critiqués lorsque nous avons nommé des personnalités éminentes comme Paul David, Dick Doyle ou Sylvia Gold connus pour leurs rapports avec le NPD. Je ne pense pas que cela doive empêcher M<sup>lle</sup> Gold de jouer un rôle important dans la vie de son pays. Nous essayons d'être justes envers tout le monde et nous pensons que nos nominations en témoignent.